

Le Grand Dole présente son service de Conseil en Energie Partagé (CEP) aux collectivités françaises

Mardi 26 janvier 2010, le Grand Dole participera aux 11èmes assises énergie-climat des collectivités territoriales, qui devraient rassembler 1 000 congressistes à Dunkerque sur trois jours. La communauté d'agglomération a été invitée par les organisateurs pour présenter son dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP), mis en place depuis 2 ans au Grand Dole. Marc Jorcin, conseiller en énergie partagé, interviendra ainsi ce mardi entre 15h45 et 16h45 lors d'un forum satellite spécialement dédié à la présentation du CEP.

Signataire de la convention des maires en février 2009, le Grand Dole s'est engagé comme 1 000 autres collectivités européennes à honorer son engagement du « 3 x 20 » d'ici à 2020 : réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20% sur la base du niveau de 1990, porter à 20% la part des énergies renouvelables dans le total de la consommation d'énergie et réaliser 20% d'économies d'énergies en 2020. Le Conseil en Energie Partagé du Grand Dole est un élément de réponse à cet objectif. Le CEP intervient dans les communes du Grand Dole adhérentes au service CEP (31 communes à ce jour sur les 41 communes du Grand Dole), en identifiant, en évaluant et en proposant la mise en œuvre d'opérations de gestion rationnelle de l'énergie dans le patrimoine des collectivités (bâtiments, éclairage public et flotte captive de véhicule communaux).

Cette invitation aux assises énergie-climat de Dunkerque, plus grand rassemblement français portant sur les problématiques énergétiques des collectivités, montre combien le Grand Dole est reconnu pour son engagement en faveur d'un avenir énergétique durable de son territoire.

Contact : Xavier DUCORDEAUX.
Xavier.ducordeaux@grand-dole.fr
03 84 79 78 40 - 06 25 30 26 38

PJ : le poster de présentation du CEP qui sera présenté aux assises de l'énergie.